

Le 7 février 2022,

Roissy Pays de France accompagne l'entreprise Énergie TP pour son initiative de compensation carbone sur le Mont Griffard

L'entreprise Énergie TP engage une opération volontaire de compensation carbone par reboisement sur le site du Mont Griffard situé entre Villiers-le-Bel et Écouen. La plantation du premier arbre a eu lieu le 3 février dernier en présence de Pascal DOLL, président de la communauté d'agglomération, Farid EL HAJJOUJI, fondateur et gérant d'Énergie TP, Eddy THOREAU, conseiller délégué en charge de l'agriculture et de la trame verte et bleue, Evelyne JUMELLE, adjointe au maire d'Écouen en charge du développement durable et Jean-Louis MARSAC, maire de Villiers-le-Bel.

Un accompagnement de l'agglomération pour les entreprises qui souhaitent compenser leur bilan carbone sur le territoire

La communauté d'agglomération porte une attention particulière à la préservation et à la protection de l'environnement. Dans ce cadre, elle accompagne les entreprises désireuses de compenser leur bilan carbone par reboisement en leur apportant une aide sur l'identification de sites sur le territoire, en leur proposant un accompagnement par des techniciens et en les aidant à organiser et faire rayonner leur projet. Le partenariat avec Énergie TP marque donc le début de cette démarche.

« Je me félicite de cette initiative d'Énergie TP. La compensation carbone n'est pas un vain mot, c'est quelque chose d'important pour l'avenir de nos enfants. J'espère que cette initiative en appellera d'autres et que des entreprises auront la même démarche. Roissy Pays de France accompagnera tous les candidats qui souhaitent faire leur compensation sur son territoire. » Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France

Un premier pas vers la reconquête et la réhabilitation du Mont Griffard

Les élus de Roissy Pays de France se sont rendus sur place afin d'assister à la plantation du premier arbre par un pépiniériste local. Un événement qui marque le démarrage de l'opération qui permettra à terme de planter 8 000 arbres et arbustes d'essences locales (chênes pubescents, frênes, merisiers, charmes, sorbiers, aubépines, viornes cotonneuses, rosiers, églantiers, noisetiers et cornouillers sanguins) sur un terrain de 1,3 hectares. De jeunes plants forestiers qui grandiront et permettront de préserver puis encourager la biodiversité sur le Mont Griffard tout en compensant le bilan carbone de l'entreprise Énergie TP. *« Mon action est une action citoyenne et volontaire. Il me tient à cœur de réaliser ce projet, cette collaboration verte, afin d'offrir un avenir meilleur à nos enfants et aux générations futures. »* précise Farid EL HAJJOUJI.



De gauche à droite :
Eddy THOREAU, conseiller délégué en charge de l'agriculture et de la trame verte et bleue, Farid EL HAJJOUJI, fondateur et gérant d'Énergie TP, Pascal DOLL, président de la communauté d'agglomération, Jean-Louis MARSAC, maire de Villiers-le-Bel et Evelyne JUMELLE, adjointe au maire d'Écouen en charge du développement durable.

- Retrouvez plus d'informations sur :
https://www.roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews_preview%5D=2148&cHash=4219fa0012370912d5cf96d05084e66

Un projet global de réaménagement paysager et écologique du site

Espace naturel de près de 50 hectares situé à proximité immédiate du tissu urbanisé de Villiers-le-Bel, espace de transition entre la forêt régionale d'Écouen, et la plaine agricole, le Mont Griffard a été dégradé pendant plusieurs années par des occupations illicites. Pour engager une renaturation du site, une réappropriation par le public et redonner une cohérence d'ensemble à cet espace au cœur de deux Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière, la Communauté d'agglomération, en étroite collaboration avec les communes de Villiers-le-Bel et Écouen, porte ce projet important pour notre territoire. Ce projet témoigne de l'engagement de la CARPF à la préservation et mise en valeur des espaces naturels et forestiers inscrits dans son SCOT, mais aussi de son patrimoine local (Redoute du Moulin, fontaine Chauvée, Château d'eau). Ce projet bénéficie du soutien technique de l'Agence des Espaces Verts et du partenariat financier de la Région. Il s'inscrit dans une démarche globale, comportant plusieurs composantes : acquisitions foncières, études, concertation avec les usagers, travaux... Il est prévu une montée en puissance des travaux de requalification du site tout au long du mandat.

Après avoir missionné l'Office National des Forêts pour une visite de sécurité du boisement en bordure des chemins, Roissy Pays de France organise l'abattage des arbres en mauvaise santé avant la période de nidification des oiseaux durant ce premier trimestre 2022. Des visites seront organisées deux fois par an afin d'identifier d'éventuels abattages, à réaliser plus régulièrement pour vous permettre de vous déplacer sereinement sur le site.

En parallèle, l'association Espérer 95 qui regroupe des salariés en insertion formés aux métiers des espaces verts et espaces naturels continue d'entretenir le site en préservant la biodiversité et en favorisant l'accès et la fréquentation des habitants grâce aux itinéraires de randonnée pédestre créés. Pour rappel, il existe trois chemins de promenade :

- la boucle pédestre de 2.96 km ;
- le parcours de l'eau de 3.3 km ;
- le chemin de petite Randonnée qui traverse la forêt et les champs de la Plaine de France.

- Découvrez les chemins de randonnée du Mont Griffard sur : https://www.ville-villiers-le-bel.fr/fileadmin/www.ville-villiers-le-bel.fr/MEDIA/Actualites/2020/juillet/Plaqueette_randos_2020-2_1_1_.pdf

À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1^{er} janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 354 000 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Suivez l'actualité de Roissy Pays de France sur



roissypaysdefrance.fr

Contact presse

Tiffany MASSOL

Chargée de communication institutionnelle et relations presse – Roissy Pays de France

01 34 29 45 70 - tmassol@roissypaysdefrance.fr